

POL THEISEN
AVOCAT, MEMBRE DU BARREAU DE LUXEMBOURG



Pol a été assermenté en juin 2014. Il exerce au sein du cabinet d'avocats Allen & Overy (Luxembourg) et concentre son activité autour du droit des sociétés et fusions-acquisitions.

Pol est titulaire d'un Master en droit, option entreprise, de l'Université Libre de Bruxelles et d'un LL.M., spécialisé en droit des sociétés et des valeurs mobilières, de la London School of Economics and Political Science.

Pol était membre du Comité des étudiants de master en droit à l'Université Libre de Bruxelles. Depuis mai 2014, il est membre du Comité des Fêtes de Allen & Overy (Luxembourg).